



Besoin avis sur qui doit payer charges sociales

Par Hoaxbuster

Bonjour je souhaiterais un avis externe qui concerne deux parties.

Le gérant d'une sarl a cédé sa sarl en milieu d'année sans liquidité pour régler ses charges sociales, il a souhaité céder sa SARL gratuitement et il a informé repreneur qu'il allait reprendre le matériel avant de céder la SARL pour le revendre et solder son statut de travailleur indépendant.
Le repreneur a proposé de payer cette créance et conserver le matériel

Une décharge a été emise elle est datée il y'a une date d'effets, en voici un extrait

Article 2 : Prise en Charge des Charges et Dettes

Thomas s'engage à prendre en charge toutes les dettes, charges et obligations fiscales et sociales, y compris les cotisations URSSAF, même celles qui pourraient être réclamées rétroactivement, postérieurement au 3 juin 2024. Thomas garantit que Guillaume ne sera en aucun cas tenu responsable de ces charges. Les nons ont etes midifiés pour 1 repreneur et 2 cédant

Article 3 : Dégagement de Responsabilité

1 décharge expressément 2 de toute responsabilité concernant la gestion passée de la société. Il s'engage à indemniser 2 pour toute réclamation, action ou procédure judiciaire pouvant découler de la gestion de la société, y compris, mais sans s'y limiter, les charges URSSAF, et ce, même pour les périodes antérieures au 3 juin 2024.

Article 4 : Clause de Non-Récours

1 renonce à tout recours contre 2 en ce qui concerne les charges, dettes, ou obligations de la société XXXXX, à la date de la signature du présent contrat.

Singé électroniquement par la suite, que vaut cette décharge, le cedant est il obligé de payer le repreneur doit il ou peut il faire quelque chose ?

A ce jour les deux parties peuvent communiquer et le repreneur assume toujours sa responsabilité mais a fait couler l'entreprise donc il n'a jamais pu solder la créance et le cedant n'a jamais pu se désinscrire de l'urssaf le compte n'étant pas soldé ainsi l'urssaf a lancé les cotisations de 2025 a haute de 4000? pour le cedant .